



8 mars - Journée internationale des droits des femmes

COMMUNIQUÉ :

► **À l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes : FO justice** souhaite saluer l'engagement quotidien de toutes les femmes qui exercent au sein de l'administration pénitentiaire et, plus largement, du ministère de la Justice.

Qu'elles soient Personnels Administratifs, Surveillantes, Conseillères Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP), Psychologues, Personnels Techniques, d'encadrement ou intervenantes spécialisées, elles contribuent chaque jour au fonctionnement de nos institutions.

Leur présence dans des métiers exigeants, parfois exposés, souvent contraints, mérite reconnaissance, respect et égalité de traitement.

Pourtant, les inégalités professionnelles, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles demeurent une réalité que nous ne pouvons ignorer. Les écarts de parcours, les freins à l'évolution de carrière, les stéréotypes de genre ou encore les situations de harcèlement constituent autant d'obstacles qui doivent être combattus avec détermination.

C'est dans cette perspective que **FO justice** rappelle l'importance de la prévention, de l'information et de l'accompagnement des personnels confrontés à des situations de discrimination.

Notre site **Anti-Discrim** s'inscrit pleinement dans cette démarche : il vise à informer sur les droits, orienter les agentes et agents, faciliter les démarches et contribuer à faire reculer toutes les formes de discriminations au travail. ➡



L'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations ne sont pas uniquement des obligations réglementaires : elles sont une condition essentielle du respect des personnes, de la cohésion des équipes et de la qualité du service public rendu.

Le 8 mars ne doit pas être une simple date symbolique. C'est un moment pour rappeler notre engagement collectif à construire une administration plus juste, plus inclusive et plus protectrice pour toutes et tous.

FO Justice continuera à porter ces exigences, à accompagner les personnels et à promouvoir des actions concrètes pour que l'égalité devienne une réalité vécue au quotidien.

FO Justice – le 8 mars 2026

